

## Une étude préliminaire confirme les révélations du DEVOIR Nouvelle enquête au Vieux-Port de Québec



Roch LaSalle

(LE DEVOIR) — La gestion de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc., sous la précédente administration libérale, fera l'objet d'une nouvelle enquête en profondeur commandée par Travaux publics Canada.

C'est ce qu'a confirmé, hier, au DEVOIR, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch LaSalle.

Plus tôt cette semaine, LE DEVOIR avait obtenu copie de l'étude préliminaire confidentielle, menée en novembre et décembre 1984, par la firme Richard Cournoyer et Associés, à la demande du ministère.

Le rapport des consultants présente « une liste de questions d'importance éventuelle pour l'amélioration de l'administration qui sont de nature à être vérifiées plus en profondeur », compte tenu de leur intérêt « pour le Parlement, le public et les médias ».

La firme suggère de faire toute la lumière sur le respect des autorisations de dépenses données par le Conseil du Trésor, la planification et l'autorisation des agrandissements et nouveaux projets, le contrôle des coûts additionnels reliés aux projets d'immobilisation, l'octroi des contrats, la planification et le contrôle des voyages des administrateurs, l'engagement de membres de leur famille, le contrôle sur le Projet 84 et le financement de Québec 84.

Les conclusions du rapport préliminaire des consultants confirment déjà plusieurs des révélations de l'enquête du DEVOIR, publiée en août dernier, sur l'administration du Vieux-Port de Québec.

L'inflation galopante des coûts et les multiples modifications apportées, de façon discrétionnaire, au fil des ans, au plan initial d'aménagement du Vieux-Port ont bel et bien gonflé le budget de la société de la couronne à plus de \$94,4 millions.

Le rapport confirme aussi la mauvaise planification de l'organisme et la qualité déficiente de certaines constructions.

Les conclusions préliminaires jettent également un éclairage nouveau sur des transferts de fonds inexplicables effectués au profit de la Corporation Québec 1534-1984, mieux connue sous le nom de Québec 84, et au bénéfice du Projet 84, une structure temporaire de gestion interne mise sur pied par la Société du Vieux-Port pour appuyer la tenue des fêtes de la voile.

Le rapport amène des éléments nouveaux qui ajoutent à la controverse sur l'attribution des contrats, l'engagement de parents et certains voyages effectués par les administrateurs.

L'étude n'aborde pas comme telle

Voit page 10: Vieux-Port

## Action directe frappe à nouveau à Paris

PARIS (AFP) — Un haut fonctionnaire du ministère français de la Défense, M. René Audran, a été tué de plusieurs balles hier soir devant son domicile à La Celle-Saint-Cloud (région parisienne). Son assassinat a été revendiqué auprès de l'AFP par le groupe d'extrême-gauche « Action directe ».

M. Audran, 56 ans, directeur des affaires internationales à la Délégation générale pour l'armement (DGA) au ministère de la Défense, a été assassiné vers 21h00 (heure locale) au moment où il rentrait de son travail. Selon les premiers éléments de l'enquête, il a été atteint de six balles de fort calibre et est mort sur le coup. Les faits n'ont eu aucun témoin.

Quinze minutes plus tard, dans un appel téléphonique à l'AFP, une correspondante anonyme a revendiqué l'assassinat au nom d'Action directe.

« Action directe revendique l'exécution de René Audran », a déclaré cette correspondante, qui a ajouté: « Signé Commando Elisabeth-von-Dick, membre de la Fraction armée rouge exécutée à Nuremberg en 1978 ». Elisabeth von Dick avait été tuée par la police ouest-allemande dans un appartement de Nuremberg (RFA) en mai 1978.

La Direction des affaires internationales de la DGA, dont M. Audran était responsable, supervise notamment tout ce qui concerne les ventes d'armements français à l'étranger. Elle est chargée du contrôle et de la coordination des négociations relatives aux contrats d'armements avec l'étranger et aux programmes d'armements exécutés en coopération internationale.

Le groupe Action directe est un mouvement d'extrême-gauche apparu en France en mai 1979 et dissous par le gouvernement le 18 août 1982.

Voit page 10: Action directe

## Laurin quitte son siège

- IL PRÉVOIT QUELQUES AUTRES DÉMISSIONS
- IL EST PARTICULIÈREMENT FIER DE LA LOI 101

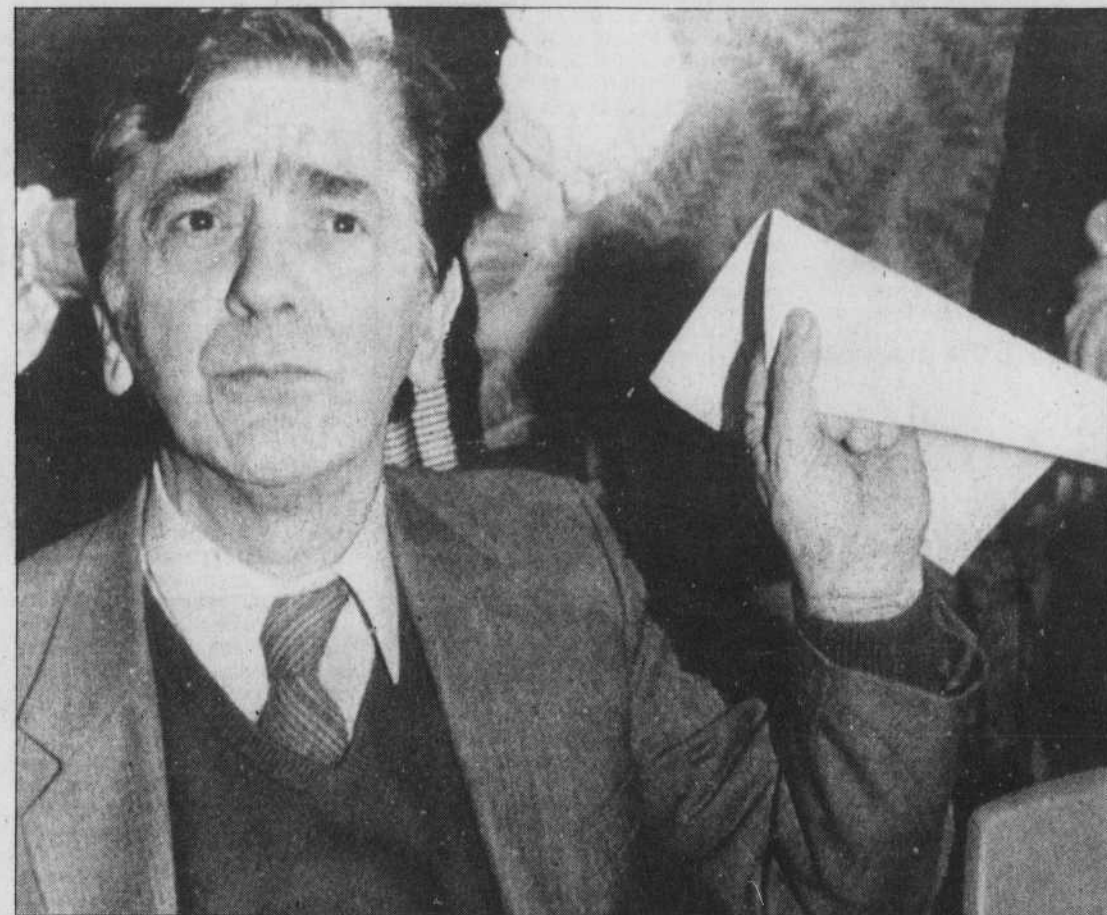


Photo: Laser CP

Camille Laurin exhibe sa lettre de démission comme député de Bourget, circonscription qu'il représente à l'Assemblée nationale depuis 1970, sauf pour la période 1973-1976.

(LE DEVOIR) — L'ex-ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin, a annoncé hier sa démission comme représentant du comté de Bourget à l'Assemblée nationale.

C'est à l'issue d'une réunion des députés et ex-ministres orthodoxes, que le Dr Laurin a fait savoir qu'il retournerait dès lundi à la pratique de la médecine. Il a réintégré le département de psychiatrie de l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal et il reprendra sous peu l'enseignement à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Depuis le début de la crise qui secoue le Parti québécois, le Dr Laurin s'est imposé comme le chef de file des orthodoxes. Élu pour la première fois aux élections générales de 1970, il a été député pendant 15 ans, avec une interruption de 1973 à 1976. Il avait d'abord accédé au Cabinet à titre de ministre d'État au développement culturel, avant de diriger successivement les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales.

Le départ du Dr Laurin porte à quatre le nombre de comtés laissés sans représentant à l'Assemblée nationale. Déjà, les démissions des ex-ministres Jacques Parizeau et Denis Lazure ainsi que du député Denis Vaugeois avaient libéré les comtés de L'Assomption, Bertrand et Trois-Rivières.

En conférence de presse, le

Voit page 10: Laurin

## Les enseignants prient Gendron de reprendre immédiatement les négociations sur la tâche

(LE DEVOIR) — Les enseignants demandent au ministre québécois de l'Éducation, M. François Gendron, de reprendre immédiatement les négociations. Les porte-parole de la Commission des enseignantes et enseignants de commissions scolaires (CEC, APEP et PACT) ont en effet déposé mercredi soir leurs demandes sur la « tâche »; le ministre a promis d'évaluer l'ensemble du document soumis et de répondre aux enseignants du primaire et du secondaire dans deux semaines.

Le document rendu public hier en conférence de presse expose les paramètres qu'accepteraient les enseignants pour la charge d'enseignement; l'autonomie au plan pédagogique; l'intégration des élèves en difficulté; la semaine et l'année de travail; l'enseignement professionnel, l'éducation des adultes, les classes à divisions multiples, les classes en milieux ethniques ou économiquement faibles; l'emploi et la sécurité d'emploi et le nombre d'élèves par groupe.

La CECS dit vouloir améliorer la qualité des services à l'élève et contrer « l'arbitraire patronal » auquel donnerait lieu l'application des décrets; elle rappelle les engagements (mai 1984) de l'ex-ministre Bérubé qui n'ont pas mené à des solutions concrètes, etc. En bout de piste, il s'agirait d'éviter la perte de 600 postes prévus pour l'automne prochain et de permettre l'entrée de sang neuf dans l'enseignement, ce qui suppose un cheminement différé.

Voit page 10: Les enseignants



Frank Miller

## LE LEADERSHIP DU PC ONTARIEN Frank Miller trébuche sur l'homosexualité

TORONTO (LE DEVOIR) — Le favori dans la course au leadership du Parti progressiste conservateur qui prend fin aujourd'hui, M. Frank Miller, a admis avoir trébuché hier en dénonçant la création d'un comité sur l'homosexualité dans une commission scolaire.

« Une commission scolaire qui aurait un comité de liaison pour les homosexuels ne serait pas mon type de commission », a dit le ministre ontarien dans un atelier sur les politiques sociales.

Pendant ce temps, son plus dangereux rival, M. Dennis Timbreil, a joué de prudence, en continuant de viser le « plein centre » dans ses interventions.

Mais c'est sans doute le candidat Roy McMurtry qui a frappé le meilleur coup hier, en marquant des points auprès des femmes. Ces dernières représentent tout près de la moitié des 1,711 délégués au congrès qui choisira aujourd'hui un successeur à M. William Davis.

M. McMurtry n'est pas le seul des

quatre hommes en lice qui a des choses à dire sur l'égalité des sexes mais ses rivaux ont décliné son invitation à participer au débat, parce qu'il ne correspondait pas exactement aux règles officielles établies pour le congrès ou parce que l'offre est arrivée trop tard (en début de semaine).

Les centaines de délégués qui se sont entassés dans un salon exigü d'un hôtel torontois pour entendre M. McMurtry auront peut-être fait regretter aux autres leur absence.

Les quatre aspirants au leadership

conservateur sont tous membres du cabinet de M. Davis depuis de nombreuses années. Les sondages placent le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Miller, en tête, mais personne ici ne minimise l'importance d'un éventuel mouvement pour le stopper, essentiellement parce qu'il représente l'aile droite du parti, comme en témoignent ses appuis ministériels. M. Miller a axé sa campagne autour de la relance du secteur privé, la défense de la libre entreprise

Voit page 10: Le PC ontarien

## LE DEVOIR CULTUREL



### Les 20 ans du MAC

20 ans, c'est l'âge des choix pour le Musée d'art contemporain. Isolé à la Cité du Havre, le MAC déménage d'ici deux ans dans le quartier de la Place des arts au centre-ville. Ce sera pour l'institution l'occasion de redéfinir son rôle. Créé en 1964, le MAC a connu une histoire marquée par les tribulations autour du choix d'un site qui lui convienne. Lise Bissonnette signe un reportage sur l'histoire de ce musée, et les enjeux liés à son développement.

Page 19

### L'écrivain public

Le poète Roger Des Roches est passé de la page blanche à l'écran noir. Il a conçu, chez Logidisque, le premier logiciel de traitement de texte en français pour la micro-informatique, et l'a appelé *L'écrivain public en référence* au rôle de l'écrivain au Moyen Âge et pour signifier que ce logiciel permettra au grand public d'avoir accès à l'écriture électronique. Le DEVOIR CULTUREL a interviewé Roger Des Roches, et expérimenté le logiciel littéraire.

Page 23

### Philippe Noiret

Dans les années cinquante il était venu jouer au Saint-Denis avec le Théâtre ational Populaire et person ne n'avait parlé de lui, Gérard Philippe prenant toute l'affiche. Cette semaine il était à Montréal pour la sortie de son quatre-vingtième (et plus) long métrage. Il ne fait plus de théâtre depuis vingt ans, mais le cinéma ne le quitte plus où il est devenu l'un des plus grands comédiens de l'écran français. Richard Gay a rencontré Philippe Noiret.

Page 24

## LE DEVOIR ...A LOISIR



### En profiter ou s'en évader?

L'hiver... Avec ses froids polaires et ses vents sibériens, le mois de janvier est dur sur le moral des troupes. Pour y survivre, deux alternatives: plonger à fond dans ses délices et se mettre, par exemple, au patinage comme le propose Hugo Léger dans un reportage où se mêlent as de la vitesse, virtuoses du style et débutants moins intrépides... Ou encore se réfugier sous un chaud soleil réconfortant, comme l'a fait Monique Nuytemans qui revient des îles Vierges Britanniques, un paradis que le tourisme de masse n'a pas encore envahi.

Page 29

Kenneth Blanchard, Ph.D.  
Spencer Johnson, M.D.

# Le Manager-Minute

AUGMENTEZ SATISFACTION, RÉSULTATS, PROFITSET PRODUCTIVITÉ

Dans ce livre, vous découvrirez la méthode la plus rapide qui soit pour augmenter la productivité, les bénéfices, la satisfaction née du travail bien fait et le bien-être du personnel. Cette nouvelle forme de management, résolument révolutionnaire, permet déjà aux dirigeants de nombreuses sociétés américaines d'obtenir des résultats incontestables. Cette méthode est reconnue comme la solution par excellence à la baisse de productivité qui frappe le monde occidental — la réponse de l'Ouest à la Théorie Z du Japon.

En librairie à 14,95\$

FRANCE-AMÉRIQUE

Un investissement sûr, un cadeau précieux

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Le PC ontarien

et le transfert au secteur privé d'un certain nombre de services.

Vient en seconde place le jeune ministre de l'Agriculture, M. Timbrell, plus modéré mais qui ne serait pas en désaccord avec tout ce que professe M. Miller et qui se distingue surtout par sa personnalité plus efficace. M. Timbrell se définit comme « l'homme du consensus » et de la continuité du régime en place à Queen's Park depuis 14 ans.

Les deux autres candidats sont les ministres des Finances, M. Larry Grossman, et de la Justice, M. Roy McMurtry. Contrairement à leurs deux collègues, leurs racines profondes sont d'abord à Toronto.

M. Grossman insiste plus que jamais sur le changement qu'il apportera à un parti qui en a son avis grandement besoin s'il veut diversifier ses appuis et gagner les prochaines élections. « Si vous êtes tournés vers le passé, disait-il jeudi soir à quelques centaines de jeunes supporters, ne votez pas pour l'avenir ».

Les ateliers sur les politiques des candidats, hier matin, ont permis aux délégués de constater que les quatre s'entendent sur plusieurs questions. Les sessions n'ont apporté qu'une seule surprise... la sortie inattendue de M. Miller contre un comité sur l'homosexualité.

M. Miller répondait à une question sur l'intention du gouvernement de financer encore davantage le système d'écoles séparées de la province. La commission scolaire du Toronto métropolitain s'apprête d'ailleurs à contester la décision devant les tribunaux.

M. Miller, dans sa réponse, a voulu dénoncer en bloc la commission scolaire, en indiquant qu'elle était contrôlée par des membres du Nouveau parti démocratique et que de surcroît, elle avait mis sur pied un comité pour s'occuper des étudiants homosexuels.

La sortie a surpris mais le fait est que M. Miller se trompait de commission scolaire puisque celle qui a un comité pour traiter des problèmes touchant les homosexuels n'est pas la même que celle qui s'apprête à aller devant les tribunaux. Cette dernière est le Metro School Board de Toronto et non pas le Toronto School Board.

M. Miller a par la suite reconnu qu'il n'aurait pas dû dire cela et il a plus tard émis un communiqué pour signaler la confusion des administrations scolaires.

Chez les autres intervenants, il faut mentionner un léger durcissement de M. McMurtry sur la peine de mort; le ministre de la Justice croit maintenant que le gouvernement fédéral devrait débattre la question. Seul M. Grossman reste opposé à un tel châtiement.

Sur les soins de santé, c'est encore M. McMurtry qui a critiqué le plus vivement l'approche « band-aïd » de son propre gouvernement. Plus tard, dans le débat sur les femmes, il a réjoui son auditoire en se disant d'accord avec une contribution gouvernementale à un fonds pour permettre aux femmes d'aller en Cour suprême lorsque les dispositions de la Charte canadienne sur l'égalité entreraient en vigueur au mois d'avril.

Les quatre candidats sont revenus sur la « compassion » que M. Davis les avait exhortés, la veille, à ne pas oublier.

Mais c'est surtout dans leurs divertissements aux délégués que les équipes ont aiguisé hier leur esprit de compétition. Elles ont déployé beaucoup d'énergie pour attirer les délé-

gués à leurs fêtes. D'ailleurs, les délégués ne semblaient pas le moins du monde malheureux que l'on s'intéresse davantage à leur estomac qu'à leur esprit.

Au moment de mettre sous presse, les quatre candidats s'apprêtaient à subir leur dernier test en s'adressant une dernière fois aux délégués. Ils disposaient de 30 minutes chacun et le sort a voulu que M. Grossman soit le premier, suivi de MM Timbrell, McMurtry et Miller.

### ◆ Vieux-Port

la question des contributions des fournisseurs à la caisse électorale du Parti libéral du Canada, du patronage et du favoritisme dont les milieux libéraux de la Vieille capitale auraient bénéficié.

En 1978, Ottawa annonçait l'octroi de \$ 42 millions au projet du Vieux-Port. Le rapport confirme qu'en 1981, le Conseil du Trésor avait autorisé des dépenses d'immobilisation de \$ 47,5 millions pour la réalisation du plan initial d'aménagement.

L'étude révèle que le Vieux-Port de Québec a finalement dépensé \$ 39,2 millions supplémentaires pour toutes sortes de motifs.

Les documents examinés indiquent \$ 12,6 millions en coûts additionnels, \$ 9,8 millions en nouveaux projets, \$ 3,4 millions en agrandissements, \$ 2,1 millions « pour faciliter la location », \$ 8,6 millions en nouvelles immobilisations, et \$ 2,7 millions en coûts supplémentaires d'exploitation, qui se sont ajoutés aux \$ 11,9 millions initialement prévus.

Le budget d'exploitation de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. prévoit des dépenses de \$ 10,6 millions pour le présent exercice financier.

Le rapport souligne que depuis la création de la société, en 1981, des autorisations de modification au plan d'aménagement ont été finalisées seulement « après une longue période de temps pouvant s'échelonne pendant plusieurs mois après l'avis de modification ».

Par exemple, les consultants rapportent que la construction du toit mobile de la scène extérieure de théâtre, non-prévue au plan, fut décidée simplement après la présentation d'une maquette au conseil d'administration par un spécialiste du théâtre.

Le nouveau concept entraîna de graves problèmes de sécurité et de construction. Les travaux, prévus pour quelques mois, se prolongèrent durant un an. La facture additionnelle s'éleva à \$ 198,000.

La construction d'écluses pour le bassin intérieur de la marina s'avéra également une initiative coûteuse. Les portes des écluses défectueuses obligèrent encore le Vieux-Port à déboursier une somme additionnelle de \$ 10,000 à \$ 15,000, estiment les consultants.

En matière de planification, « l'écart de \$ 2,7 millions observé entre les revenus (de location) planifiés et réalisés en 84-85 semble indiquer une faiblesse au niveau de l'étude de marketing ou de la mise en oeuvre de la stratégie recommandée », rapporte l'étude.

La location d'espaces et d'édifices au Vieux-Port n'a rapporté que \$ 104,193 des \$ 2,2 millions espérés. En date du 23 novembre dernier, 21 des 36 locataires étaient en litige avec la société. Les arrérages se chiffraient à \$ 229,158. À l'heure actuelle, 76 % des emplacements administratifs sont loués, mais seulement 24 % des espaces commerciaux ont trouvé preneur.

Par ailleurs, le rapport révèle que « la Société a reçu \$ 2,5 millions (du gouvernement fédéral) pour racheter de Québec 1534-1984 des immobilisations et biens immobiliers », alors que le protocole général d'entente entre les deux organismes, signé le 12 septembre 1983, stipulait que les « installations, infrastructures deviennent propriété de la Société du Vieux-Port sans aucune compensation ».

Une somme d'environ \$ 400,000 provenant de ces fonds fédéraux dort toujours dans les coffres du Vieux-Port parce que Québec 84 ne peut fournir des pièces justificatives, affirme en outre le rapport.

Le 31 août dernier, le Vieux-Port remettait un chèque de \$ 1 million à Québec 84 et à la Banque Royale du Canada. Les consultants s'inquiètent de l'utilisation de cette somme, versée au Vieux-Port par le gouvernement fédéral, pour la programmation culturelle sur le site des fêtes de la voile.

« À cause du temps limité pour l'étude préliminaire, nous n'avons pu voir les approbations requises du commissaire fédéral (aux fêtes) et les évidences décrivant la valeur reçue en contre partie des argent dépensés », peut-on lire au rapport.

Pour appuyer l'organisation des célébrations, le Vieux-Port de Québec mit sur pied, le 26 avril 1984, une structure temporaire de gestion incorporée sous le nom Projet 84 (Vieux-Port de Québec) Inc.

Le rapport affirme que les états financiers du 14 novembre dernier, qui n'ont pas été examinés par un vérificateur externe, indiquent un surplus de \$ 3,289.

« L'examen préliminaire de cet état financier nous porte à croire qu'il ne représente pas la situation réelle car les comptes à recevoir sont de l'ordre de \$ 75,122 dont \$ 62,541 sont recevables de la corporation Québec 84 », écrivent les consultants.

Selon eux, il est peu probable que ce montant soit perçu, compte tenu des difficultés financières de Québec 84.

L'étude révèle aussi que le Vieux-Port a acheté « des inventaires de Projet 84 pour une valeur de \$ 35,718 », alors que les lettres patentes de cet organisme stipulaient « qu'en cas de dissolution ou de liquidation de la corporation, tous les biens qui restent, après paiement des dettes, seront distribués à la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. ».

Les trois principaux cadres de Projet 84 ont été engagés plus de deux mois avant l'incorporation de l'organisme, apprend-on. Québec 84 et Emploi et Immigration Canada assumeraient le financement de leurs salaires dans une proportion de deux pour un.

Projet 84 facturait une proportion de 75 % des dépenses d'opération et de 66 % des frais d'administration à Québec 84. Le rapport indique que le Vieux-Port « a payé à Projet 84 des factures applicables à Québec 1534-1984 ».

En date du 14 novembre dernier, Projet 84 devait encore au Vieux-Port \$ 105,482, apprend-on plus loin.

En août dernier, l'enquête du DEVOIR avait révélé que Projet 84 avait embauché sept étudiants issus des familles des administrateurs du Vieux-Port, en vertu d'une dérogation aux procédures des centres fédéraux d'emploi. Le rapport précise que le coordonnateur de Projet 84 relevait précisément de l'autorité du vice-président exécutif et directeur général du Vieux-Port, M. Raymond Quirion.

Le rapport recommande qu'on vérifie si la méthode de présélection et de sélection était raisonnable et si les sept étudiants en cause y ont été soumis.

Les consultants relèvent l'obligation faite au Vieux-Port de lancer des appels d'offres, en vertu de l'article 8 de ses lettres patentes, « pour les marchés de fournitures ou le marché de services, en publiant des annonces dans un ou plusieurs journaux ou en ayant recours à une liste de fournisseurs qui, de l'avis de la Société, est représentative des fournisseurs des biens ou services requis ».

Les consultants recommandent de vérifier si les appels d'offres ont bien eu lieu, si les propositions reçues provenaient d'une liste de fournisseurs préalablement établie, et si des « propositions valables ont été reçues, analysées et présentées au conseil d'administration pour fin de sélection ».

Le rapport révèle qu'une convention signée entre le ministre des Travaux Publics et le Vieux-Port prévoyait la dérogation à la règle des appels d'offres dans « des cas d'extrême urgence, des dépenses de moins de \$ 30,000, des cas où la nature du travail rend l'appel d'offres incompatible avec l'intérêt public, ou des cas où il n'existe qu'une seule personne susceptible d'exécuter le marché ». Le rapport recommande de vérifier si des contrats ont été attribués en vertu de ces exceptions.

L'étude des consultants confirme que « quatre administrateurs et le vice-président exécutif ont allés aux Bermudes aux frais de la Société sans qu'aucun document n'indique pourquoi ces voyages furent exécutés et quels intérêts de la Société furent desservis ».

Le système de réservation de la société fut également utilisé pour réserver et payer le billet d'avion d'une épouse, mais cette dépense fut refusée par la suite. Établi à \$ 16,000 au début de l'année financière, le budget de voyages des administrateurs était déjà épuisé, trois mois plus tard, et du être porté à \$ 30,000.

Les consultants remarquent que « les frais de logement, repas et de représentation apparaissent élevés et que la politique de voyage est ambiguë sur le per diem à l'extérieur du Canada ».

En d'autres matières, le rapport indique que l'avènement de Québec 84 « força la Société à gérer des infrastructures importantes », que le financement des services de sécurité, assurés par la Ville de Québec, fut finalement assumé par le Vieux-Port, et que celui-ci décida de gérer lui-même les parcs de stationnement, malgré les prévisions du plan directeur.

En novembre dernier, le ministre des Travaux Publics, M. Roch LaSalle, avait limogé tous les administrateurs de cette société de la couronne, à l'exception de M. Raymond Quirion, dont on ne pouvait préciser alors « les nouvelles fonctions exactes ».

Ancien conseiller de la Confédération des caisses populaires et d'éco-

nomie Desjardins, M. Robert Labbé, préside maintenant aux destinées du nouveau conseil d'administration formé en décembre.

Le gouvernement fédéral a imposé un moratoire sur tout nouveau projet au Vieux-Port, et le ministre LaSalle a déjà indiqué que l'entreprise privée assumera désormais l'initiative de son développement futur.

### ◆ Laurin

porte-parole des orthodoxes a laissé entendre que d'autres députés remettront bientôt leur démission, possiblement au début de la semaine prochaine. Ce faisant, ils compliqueraient singulièrement la situation du gouvernement Lévesque, déjà tenu de déclencher quatre élections partielles.

Au nombre des députés susceptibles de suivre l'exemple du Dr Laurin figure le nom de M. Jules Boucher, qui a indiqué son intention de remettre sa démission dès le début de la semaine prochaine. Il est également question du député Jacques Baril du comté d'Arthabaska. Ce n'est également qu'une question de temps avant que l'ex-ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, remette sa démission comme député de Rosemont. Au moins deux députés indépendants, Mme Denise Leblanc-Bantey et M. Jacques Léonard, abandonneront également leur siège de l'Assemblée nationale. Quant au député de Maisonneuve, Mme Louise Harel, elle tente de convaincre ses collègues orthodoxes qu'elle serait peut-être plus utile si elle poursuivait la bataille de l'intérieur du caucus.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale se lit maintenant ainsi: 63 péquistes, 49 libéraux, quatre vacances et six députés indépendants: Denise Leblanc-Bantey, Jacques Léonard, Jérôme Proulx, Pierre De Bellefeuille, Guy Bissailon et Gilles Grégoire.

Dans le bilan qu'il a fait des dix-neuf ans au sein du Cabinet Lévesque, le Dr Laurin s'est montré particulièrement fier des résultats obtenus à la loi 101. Il est satisfait de constater que les objectifs visés en 1976 ont été essentiellement atteints: le français demeure la langue officielle du Québec; le français demeure, malgré les désavantages de la Cour suprême, la langue de la Législature, des documents administratifs, la langue de la justice; le français « a fait de grands progrès » comme langue officielle des corporations professionnelles, des personnes morales et des entreprises, « qui doivent maintenant avoir une raison sociale en français et qui doivent communiquer en français avec leurs employés »; sur le plan de l'entreprise, le français est devenu la langue de travail, des manuels d'entretiens et des manuels de garanties; « un autre grand progrès », celui de la francisation des cadres; quant à l'affichage, je pense que le gouvernement fera l'impossible pour maintenir cette politique pendant encore quelques années; « il s'agit de contrer cette pression extrêmement forte, non seulement des provinces et des États-Unis, mais également ce pouvoir de pression que constitue l'argent des multinationales »; au chapitre de l'enseignement, « je considère que l'article 23 que nous a imposé le gouvernement libéral fédéral par le Canada Bill constitue une injustice, une injustice et une entorse aux droits que la constitution de 1867 avait accordés aux provinces ».

En résumé a dit le Dr, la loi 101 a permis d'accomplir d'énormes progrès et il faut qu'elle demeure vivante et dynamique pour que ses objectifs soient parachevés.

Quant au sort de l'option souverainiste, le Dr Laurin s'est dit confiant que tôt ou tard, le pendule remontera et qu'à nouveau une forte proportion de Québécois y verront la solution de leurs problèmes économiques et la condition de leur épanouissement collectif. Après le congrès du 19 janvier, il a compris que le Parti québécois était devenu un « parti fédéraliste » il ne voyait comment il aurait continué à y œuvrer sans se faire accuser de fausses représentations.

De Brian Mulroney et de son « langage mielleux », l'ex-ministre des Affaires sociales n'a pas une très haute opinion. Il ne croit pas que le nouveau premier ministre conservateur pourra satisfaire les revendications du Québec et c'est lorsque les Québécois réaliseront qu'ils n'ont rien à espérer du fédéral, prédit-il, que la cote de la souveraineté recommencera à monter dans les sondages d'opinion publique. Le gouvernement Lévesque a-t-il le mandat d'amener l'adhésion du Québec à l'accord constitutionnel? C'est une question à laquelle le Dr Laurin refuse de répondre.

Dans les discussions auxquelles il a participé, hier, avec les autres ex-ministres et députés orthodoxes, le Dr Laurin reconnaît qu'il a été question du leadership de M. René Lévesque et de l'hypothèse d'une action visant à renverser le gouvernement à la rentrée parlementaire. « Oui, on en tient compte, mais je ne peux vous dire qu'on en est venu à une conclusion: la conclusion viendra seulement à la fin de février ». Le projet de Gilbert Paquette de fonder un autre parti souverainiste, à également fait l'objet de la réunion des orthodoxes, mais le Dr Laurin a déclaré hier qu'il ne croyait pas le moment venu de se lancer dans une telle aventure.

Outre les démissions éventuelles d'autres députés orthodoxes, le Dr Laurin s'est dit confiant que les quelque 500 délégués qui ont voté contre les visées révisionnistes au congrès de la semaine dernière se joindront éventuellement au projet d'un regroupement de tous les souverainistes. Il croit également que les orthodoxes pourront compter sur l'autre tiers des délégués qui ont voté en faveur de M. Lévesque mais qui sont en instance de réviser leur allégeance aux révisionnistes. Comment alors expliquer que si peu de militants aient demandé au secrétaire d'annuler leur adhésion au PQ? Le

## Québec 84

# Le syndic obtient un délai de deux mois

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Le syndic chargé de liquider les biens de la Corporation 1534-1984 a obtenu hier de la cour des faillites l'autorisation de repousser de deux autres mois l'assemblée des créanciers.

Cette assemblée qui devait se tenir le 12 février a donc été reportée au 11 avril.

Les cinq inspecteurs nommés par les créanciers pour les représenter n'ont présenté aucune opposition.

Avec le consentement presque unanime des quelque 150 créanciers qui assistaient à une première assemblée le 10 décembre dernier, le syndic avait décidé de reporter au 12 février la présentation d'une proposition quantifiée et définitive à l'ensemble des créanciers.

Le représentant du syndic avait alors fait valoir que ce délai permettrait aux dirigeants de la Corporation de poursuivre leurs démarches pour recouvrer certains comptes recevables et pour obtenir une aide financière supplémentaire des deux gouvernements.

Un porte-parole du syndic a fait savoir que plusieurs dossiers ne sont pas encore fermés et que la date du 12 février était trop rapprochée pour pouvoir préparer la meilleure offre possible aux créanciers.

Il y a entre autres la réclamation litigieuse de \$2.1 millions de la firme Cominter sur laquelle les tribunaux ne se sont pas encore prononcés.

Cette entreprise, présidée par M. Jean O'Keefe, était chargée de trouver des commandites pour financer une partie des événements de l'été dernier.

Le déficit de la Corporation s'établit à \$6.4 millions et l'annulation ou la dévaluation de la réclamation de Cominter réduira d'autant le passif de la débitrice et permettra du même coup le paiement d'un dividende plus élevé aux créanciers.

Les créanciers garantis sont la Banque Royale (\$328,500) et la firme de publicité Communipub (\$45,000).

Par ailleurs, la masse des créanciers privilégiés s'élève à environ \$650,000. Ces principaux créanciers sont les employés de la Corporation et Hydro-Québec.

Le syndic espère aussi que certains organismes publics, tels Hydro-Québec et le ministère québécois des Communications, renonceraient à leurs réclamations. Dans le cas d'Hydro-Québec, la réclamation s'élève à \$457,000.

Le syndic procédera au cours des prochaines semaines à la vente de tous les avoirs de la Corporation. Ces avoirs se composent entre autres de divers équipements de bureau et ont été évalués sommairement à \$85,000.

### ◆ Action directe

Dans un texte rendu public le 15 janvier dernier, Action directe et les membres de la Fraction armée rouge (RAF) ouest-allemande ont proclamé leur unité d'action et se sont prononcés pour « une guérilla communiste en Europe de l'Ouest ».

Une trentaine de détenus de la RAF font une grève de la faim depuis 50 jours en RFA dans plusieurs prisons ouest-allemandes en réclamant notamment leur regroupement.

(Deux des grévistes de la faim sont dans un état critique. Voir nos informations en page 5.)

À la prison de la Santé à Paris, le militant français d'Action directe Régis Schleicher et son camarade Jean Asselmeyer ont entamé un mouvement identique, proclamant leur solidarité avec les détenus de la RAF.

Depuis cinq ans, Action directe a revendiqué une trentaine d'attentats ou d'actions spectaculaires contre des cibles « symboliques », comme l'attaque du siège du patronat français (CNPF) à Paris le 1er mai 1979, première manifestation du groupe.

En 1980, Action directe est considérée comme démantelée après une dizaine d'arrestations, notamment celles, en septembre, de ses deux animateurs présumés, Jean-Marc Rouillon et sa compagne Nathalie Menigon. La Cour de sécurité de l'État prononça alors 19 inculpations pour attentats à l'explosif, tentatives de meurtres et association de malfaiteurs.

La quasi-totalité des membres d'Action directe ont été libérés dans le cadre de la loi d'amnistie qui suivit les élections présidentielles de mai 1981, le mouvement se tourna alors vers des actions « sociales », notamment des occupations d'immeubles vides.

En avril 1982, la police découvrait un important stock d'armes dans un parking à Paris, deux personnes furent arrêtées. Pendant l'été 1982, après l'invasion israélienne au Liban, une série d'attentats sanglants contre des intérêts liés à Israël fut perpétrée par le groupe, qui fut dissous par le conseil des ministres le 18 août.

Depuis cette dissolution, le groupe a revendiqué plusieurs attentats, notamment contre le siège du Parti socialiste et le ministère de la Défense à Paris en août 1983. Action directe est également responsable de la mort de deux policiers avenue Trudaine à Paris, le 31 mai 1983.

Pour la seule année 1984, Action directe a revendiqué neuf attentats qui n'ont fait que des dégâts matériels, notamment contre le siège de la firme pétrolière française Elf-Aquitaine, le 10 décembre dernier.

## 26 janvier

par la PC et l'AP

- 1983: mauvais temps en Grande-Bretagne: 54 morts.
- 1977: Washington déclare que l'arrestation de militants des droits de l'homme en Tchécoslovaquie constitue une violation des accords de Helsinki.
- 1971: une sonde spatiale soviétique se pose sur Vénus.
- 1964: l'armée britannique réprime des mutineries de troupes africaines dans les anciennes colonies du Tanganyika, du Kenya et de l'Ouganda.
- 1952: l'hôtel Shepherds, au Caïre, est incendié au cours de manifestations contre la présence britannique dans la zone du canal de Suez.
- 1942: les premiers éléments du corps expéditionnaire américain en Europe, débarquent en Irlande du nord.
- 1934: l'Allemagne signe un pacte de non-agression de dix ans avec la Pologne.
- 1841: Hong Kong est placée sous souveraineté anglaise.
- Il s'agit de nos jours: le général américain Douglas MacArthur (1880); l'acteur de cinéma Paul Newman (1925); la chanteuse américaine Eartha Kitt (1928).

## WEEK-END

Le Café Hora offre disco et danses sociales dans une ambiance israélienne animée par Maurice Perez avec, en spectacle, la danseuse orientale Soraya, à 21 h, au YW-YMHASnowdon, auditorium Samuel Grover, 5480 Westbury, 738-8867

Atelier de bande dessinée au Loisirs littéraires du Québec, 1415 est, rue Jarry, 374-4700

Le Gala du rire, avec Pierre Verville, Pierre Labelle et André Philippe Gagnon, a lieu en la salle André Mathieu, à Laval, 667-1610 ou 668-2354.

La Banque d'emploi vous offre ses services. Elle peut vous mettre en contact avec des individus aptes à exécuter divers travaux: peinture, ménage, gardiennage, déménagement, accompagnement. Téléphonez au Centre multi-ethnique Saint-Louis au 842-8836.

Grande soirée de solidarité avec El Salvador et le Nicaragua. Rendez-vous à 19 h 30 à la polyvalente Jenne-Mance, 4240 Bordeaux.

Atelier de jeux coopératifs, de 9 h à 16 h ce samedi et ce dimanche. Une célébration « Corps à cœur en tête à corps choeur » s'adresse à tous ceux et celles qui ont le goût de jouer et faire jouer en mettant l'accent sur le bien-être, la joie de vivre. Robert Blais au 843-8723.

### Dimanche 27 janvier

En collaboration avec la Société Canada-Chine, le CIAA (Centre d'information et de recherche en acupuncture) présentera une conférence-démonstration animée par le Dr Michel Levasseur, portant sur l'acupuncture. Rendez-vous au 1072 rue Saint-Laurent, à compter de 13 h 30. Entrée libre. 332-0382

Le CLSC Métro vous invite à une séance d'information sur le logement qui se tiendra ce dimanche à 13 h à 1819 ouest rue Dorchester, angle Saint-Mathieu. On y parlera de hausses de loyer, de rénovations, de services de la régulation du logement et des recours à l'aide juridique. Un avocat sera sur place pour répondre aux questions légalistes. 932-2616

Le Centre de plein air de Longueuil offre aux amateurs de glissade un site

idéal. Les amateurs de patinage peuvent aussi se rendre près du chalet d'accueil, rue Adoncour, angle chemin du Lac où les attendent une immense patinoire et les amateurs de ski de fond y retrouveront aussi 14 kilomètres de piste. 468-0387

Jusqu'au 16 février, la bibliothèque municipale de Longueuil expose les peintures du jeune Yvan Ouellette à la succursale Claude-Henri-Grignon. Ce jeune exposant de 15 ans partique l'art du paysage à la peinture acrylique. 674-6269

Dans le cadre de la semaine nationale de ski, la bibliothèque Adélar-Berger invite le public à assister à une séance d'information sur le ski alpin et nordique donnée par la Fédération québécoise de ski. Rendez-vous à 13 h 30 au 180 rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. 346-5372

Bakano, orchestre latino-américain sera en spectacle à 22 h, les vendredis, samedis et dimanches jusqu'au 24 février, à la Casa Cumbia, 4177 rue Saint-Denis. 844-4741

Rencontre occuménique à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, angle des rues Saint-Hubert et Villeray, à 19 h 30. 272-8265

Atelier pour enfants de 6 à 12 ans au musée d'art de Saint-Laurent organisé par le Service d'animation, à 14 h. D'une durée de deux heures, cette première activité se déroulera sous le thème de la Saint-Valentin. Les enfants s'initieront à la cuisine sans cuisson en préparant des bonbons et des friandises. L'atelier sera complété par la fabrication de boîtes-cadeaux pour y déposer les sucreries. Les enfants devront réserver leur place en appelant le Service d'animation au 747-7367.

De 11 h à midi, à la Salle paroissiale Sainte-Famille, 553 rue Saint-Charles à Boucherville, les Jeunes Musicales du Canada ont le plaisir de vous présenter « Sons et Rythmes ». Brioche et café seront servis après le concert.

Conférence sur le monachisme orthodoxe à la Cathédrale orthodoxe St-Pierre et St-Paul, 1175, rue Champlain, de 16 h à 18 h. Au programme, vœux, présentation et collation et le conférencier sera le père Antoine Athanassiadis, pasteur de la paroisse orthodoxe Ste-Marcelle. 472-6128

# SPORTS

## Todd Brooker optimiste

GARMISCH-PARTENKIRCHEN, RFA (PC) — L'équipe masculine de descente du Canada a obtenu hier ses meilleurs résultats de la saison à l'entraînement, en vue de l'épreuve de la Coupe du monde de ski qui sera présentée aujourd'hui à Garmisch-Partenkirchen.

Deux skieurs canadiens ont terminé parmi les 10 premiers lors de la première séance chronométrée et on retrouvait trois Canadiens dans les 15 premiers, suite à la deuxième descente.

L'Ontarien Todd Brooker, de Paris, a montré le chemin à ses coéquipiers avec une troisième place lors de la première descente, avec un temps de deux minutes, 0,53 secondes, et une cinquième en après-midi, grâce à un chrono de 1:59,77.

Gary Athans, 23 ans, de Kelowna en Colombie-Britannique, a pris les 10e (2:01,19) et 13e (2:00,20) places. Felix Belczyk, 23 ans, de Castlegar en Colombie-Britannique, parti de la 36e position, a fini septième dans la deuxième tranche de la séance d'entraînement, avec un temps de 1:59,90.

« Ces résultats sont encourageants, a dit l'instructeur de l'équipe, Glenn Wurtele. Les choses pourraient changer demain (aujourd'hui), jour de la course, mais nous sommes très satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. »

Wurtele a ajouté que le parcours — où le retraité Steve Podborski a remporté les trois dernières courses — est faite sur mesure pour son équipe.

« Ils aiment les pistes où les facteurs risquent et danger sont un peu plus élevés qu'ailleurs... Cette piste est rapide et les gars l'aiment bien. »

« C'est un parcours fait pour les skieurs forts, a-t-il dit. Il est normalement rapide... et permet de prendre des risques. »

« Il n'y a pas beaucoup de pistes où on peut prendre des risques. Ici, après la partie glacée, on peut aller en ligne droite aussi longtemps qu'on le veut. »

« Celui qui prend des risques peut prétendre à la victoire. La seule partie où je crains connaître des ennuis, est le sommet. Il est très technique... Ses virages ressemblent à ceux d'un slalom géant. »

Brooker a aussi dit avoir un bon pressentiment pour la course d'aujourd'hui.

« J'ai toujours eu de bonnes performances ici dans le passé, » a-t-il souligné.

L'Autrichien Helmut Hoeflechner, qui a remporté deux des cinq épreuves cette saison, a été le plus rapide de la première séance d'entraînement (1:59,21), tandis que le nouveau-venu Suisse, Daniel Mahrer, a remporté la deuxième séance, après être parti 32e.

Les autres résultats canadiens lors de la première descente ont été les suivants: Belczyk, 43e, en 2:03,19; Paul Boivin, de Saint-Lambert, 46e, en 2:03,26; Don Stevens, Rossland, C.-B., 67e, en 2:05,10; et Chris McIver, Rossland, 69e, en 2:05,23.

Pour la deuxième séance, les autres Canadiens ont terminé comme suit: Stevens, 49e, en 2:02,65; Boivin, 51e, en 2:02,90; et McIver, 63e, en 2:04,19.



Henri Richard s'est bien amusé comme tous ceux qui ont pris part hier soir à Toronto au match qui opposait des anciens de la LNH aux joueurs ayant participé à la « Série du siècle » remportée par le Canada sur l'Union soviétique en 1972.

## Le Canadien avait prévu une deuxième moitié plus difficile

GUY ROBILLARD

(PC) — Les joueurs du Canadien sont réalistes. Jamais ils n'ont cru qu'ils domineraient leur division pendant toute la durée du calendrier comme ils l'ont fait en début de saison. Aussi leur rendement actuel ne les trouble pas outre mesure.

« Nous avons connu un très fort départ en octobre et novembre, rappelle le capitaine Bob Gainey. En décembre, nous n'avons pas aussi bien fait, mais toutes les équipes de notre division poursuivaient leur léthargie. En janvier, nous avons joué à peu près comme en décembre, sauf que les Nordiques et les Sabres de Buffalo se sont mis à gagner. Notre division est tellement forte. »

Gainey et ses coéquipiers ont pris la peine de prévenir les journalistes et le public de ne pas rêver à la coupe Stanley quand le Canadien semblait vouloir s'échapper de ses rivaux à l'automne. Conscients des limites de leur équipe, que leur rappelle constamment l'entraîneur Jacques Lemaire, ils affrontent sereinement une deuxième moitié de saison qu'ils avaient prévue plus difficile.

« Au début de l'année, constate Gainey, nous alignions plusieurs joueurs que les autres équipes ne connaissaient pas, spécialement à la défense. Je pense aussi qu'on nous prenait encore à la légère, ce qui n'est plus le cas. »

Autrement dit, ce n'est pas tellement la qualité de jeu du Canadien qui se serait détériorée, mais leurs adversaires qui se seraient améliorés tout en s'ajustant au système de

Jacques Lemaire.

« Si on avait gagné jeudi contre Québec, une victoire qu'on méritait, estime Mario Tremblay, et en battant les Rangers demain (ce soir), nous aurions complété notre dernière tranche de 10 parties avec un moyenne de .600, en dépit d'un mauvais départ. »

« On n'a jamais cru qu'on dominerait le classement toute l'année par une douzaine de points, continue Tremblay. Pour connaître le succès, il faut que tout le monde travaille. »

« Toutes les autres équipes jouent mieux, convient Ryan Walter. De notre côté, nous connaissons encore d'excellents moments, mais nous sommes incapables de disputer de solides matches de suite. »

« Mais nous sommes seulement en janvier, conclut Walter. Aussi bien connaître nos difficultés maintenant qu'en fin de saison, avant les séries éliminatoires. »

ECHOS — Les joueurs du Canadien se sont entraînés légèrement hier en guise de préparation pour le match de ce soir contre les Rangers et leur nouvel instructeur-gérant, Craig Patrick.

Mark Hunter, qui avait raté le match de la veille à cause de la grippe, était de retour à l'entraînement. Claude Lemieux est donc retourné avec le Canadien junior de Verdun. Lemieux a fait belle impression contre les Nordiques.

Fait passé à peu près inaperçu: c'était la première fois de la saison, jeudi au Forum, que les Nordiques gagnaient un match après avoir tiré de l'arrière après deux périodes. Leur fiche en pareilles circonstances est maintenant de 1-14-2.

Le Canadien a perdu sa belle prestation à domicile. Après avoir conservé une fiche de 13-1-1 à ses 15 premiers matches au Forum, le Canadien n'a gagné que trois de ses 11 dernières rencontres à Montréal, et une seule des six dernières. Sa fiche globale après 26 matches à domicile est de 16-5-5.

## Maria Eppe remporte le slalom d'Arosa

AROSA, Suisse (AFP) — Maria Eppe, la soeur cadette d'Irene, a remporté hier sur les pentes de la Weisshorn, à Arosa, son premier slalom de Coupe du monde devant l'Américaine Tamara McKinney et la Suisse Erika Hess. Maria Eppe a devancé les principales favorites sur un parcours très difficile, grâce à une extraordinaire première manche.

Seulement 35 compétitrices sur 86 ont complété les deux parcours. Aucune des cinq Canadiennes en lice n'a pu terminer: les Canadiennes étaient les Québécoises Andréa Bédard, de Sutton, et Josée Lacasse, de Brossard; l'Ontarienne Liisa Savijarvi, de Bracebridge; l'Albertine Karen Percy, de Banff; et Kerrin Lee, de Rossland en Colombie-Britannique. Savijarvi et Percy ont été disqualifiées à mi-chemin de leur premier manche, Bédard et Lee ont été éliminées au deuxième tracé et Lacasse a raté une porte.

## HORS-JEU

### Y a-t-il trop de sport dans nos journaux ?

JEAN-LUC DUGUAY

« Les médias accordent-ils trop d'importance au sport ? » Telle est la question que posaient hier Matthias Rioux et Jean Cournoyer à Forum, leur émission de télévision quotidienne à laquelle ils m'avaient fait l'honneur de m'inviter.

La question, bien sûr, n'a pas été tranchée. Les tenants du oui étaient un peu plus nombreux que ceux du non mais il ne faut pas s'y fier. Un participant, par exemple, a répondu par la négative parce que, selon lui, les médias n'accordent pas assez d'importance au sport amateur.

Quant à moi, il me semble que c'est mal situer le débat que de faire porter sur la quantité d'informations sportives offerte quotidiennement par les médias, notamment par la presse écrite. J'estime que le problème se pose plutôt au niveau de la qualité. On ne reproche pas à un dictionnaire de contenir trop de mots mais on aura raison de protester si ceux-ci n'y figurent pas par ordre alphabétique.

Le Québécois est un averse consommateur de la chose sportive. Un fanatique, à vrai dire, comme il ne s'en fait pas ailleurs dans le monde. Il n'est que de feuilleter la section sportive d'un journal américain pour se rendre compte combien, par comparaison, nous sommes grands dévoreurs d'informations dans ce domaine. Seul le football occupe dans les médias américains une place comparable à celle que nos organes d'information consacrent aux grands sports d'équipe professionnels.

Il y a donc au Québec un besoin véritable d'informations sportives. Le Journal de Montréal, par exemple, a assis sa vocation sur le sport et n'a pas à le regretter. Chaque jour, ce journal déverse des tonnes d'informations sportives, non seulement sur les sports professionnels, comme le lui reprochent à tort certains, mais aussi sur les sports amateurs. Cela est très bien. C'est la loi de l'offre et de la demande. Les mécontents n'ont qu'à passer outre et à acheter LE DEVOIR.

Mais quantité ne rime pas toujours avec qualité. Ce que je reproche à nos médias — ce qui me fait rire aussi — c'est l'insistance qu'ils mettent sur l'aspect anecdotique de l'information sportive. Des exemples de cette situation, il y en a tous les jours dans les journaux.

Hier, par exemple, un quotidien consacrait cinq pages complètes au match Canadien-Nordiques et à ses à-côtés. Forcément, tout n'y était pas de qualité égale. J'ai quand même été heureux d'apprendre que Michel Bergeron avait pensé à sa mère dans les gradins pendant que de subtils spectateurs au Forum criaient « Pourri Bergeron ! ». Et puis ma journée n'aurait pas été la même si Guy Carboneau ne m'avait dit que les Nordiques avaient été chanceux. Philo, Steve Penney m'a prévenu, avec un bruit de retard, qu'il allait dormir pareil ce soir tandis que son opposant, Richard Sévigny, confiait avoir retiré un satisfaction personnelle de la victoire de son équipe. Claude Lemieux m'a excité au plus haut point en confessant que ça regardait bien pour l'an prochain tandis que Bruce Bell, les yeux mouillés s'il vous plaît, ne cessait après le match de revivre sa soirée dans le vestiaire des Nordiques.

Vous avouerez que ce sont là des informations dont on ne pouvait absolument pas se passer. Passe encore que Moscou somme Washington de renoncer à la guerre des étoiles et que Paris ait instauré l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, un archipel situé au sud de l'île des Soeurs. Mais que Bergeron soit insulté publiquement, en présence de sa mère en plus, voilà de quoi faire une vraie manchette !

Quoi fonder, ce qui est préoccupant dans la couverture sportive que font les journaux québécois, c'est l'importance démesurée accordée à des événements qui ne mériteraient pas une ligne agate. Le danger c'est que le lecteur, intoxiqué par l'abondance de l'information, ne parvienne plus à faire la part des choses et en vienne à considérer comme essentiels des renseignements superflus. Pendant que la foule scande « Pourri Bergeron ! », des enfants meurent en Éthiopie, les Américains envoient des navettes espions dans l'espace et une guerre atroce se poursuit en Afghanistan sans que sourcille le monde occidental.

Consolons-nous en nous disant que nous n'avons rien inventé. Il y a vingt siècles, un certain Juvénal, poète de son métier et satiriste, reprochait aux Romains de ne s'intéresser qu'au pain et aux jeux du cirque. S'il se réincarrait en Québécois, Juvénal trouverait matière à récrire ses Satires en plusieurs tomes. Il n'aurait qu'à feuilleter les journaux du matin.

## Ottawa interdira toute association tabac-sport amateur

OTTAWA (PC) — La commande de compétitions de sport amateur par des compagnies de tabac sera désormais désapprouvée par le gouvernement fédéral, a indiqué hier le Ministre des Sports, Otto Jelinek.

M. Jelinek a expliqué, lors d'une conférence de presse, que les membres du cabinet avaient convenu que « toutes obligations contractuelles liant des compagnies de tabac au sport amateur doivent être respectées », même si certaines ne prendront fin que dans cinq ans.

Mais après cela, « tous les organismes de sport amateur recevant des subventions du gouvernement fédéral devront se dissocier de tout financement ou commandite par les industries de tabac, lors d'événements impliquant essentiellement des athlètes amateurs. »

Jelinek, qui a remporté le championnat mondial de patinage artistique en couple avec sa soeur Maria, en 1962, a ajouté qu'il était clair dans son esprit que tout lien entre le bien-être physique, le sport amateur et l'industrie du tabac était illogique.

Il a indiqué qu'on n'avait pas prévu de sanctions contre les organismes subventionnés par le gouvernement qui poursuivraient leur association avec les compagnies de tabac.

« Je crois sincèrement que les dirigeants de ces organismes vont se plier à cette nouvelle politique », a-t-il dit, en prenant soin d'ajouter, « nous avons évidemment l'option de retirer leur subvention à ceux qui refuseront de la respecter. »

M. Jelinek n'entrevoit aucune difficulté à trouver de nouveaux commanditaires qui combleront les vides créés par la nouvelle politique.

« Il existe beaucoup de compagnies canadiennes qui respectent leur rôle social et qui, dans le passé, n'ont pas été approchées correctement en ce qui a trait au financement de programmes de sport amateur et de conditionnement physique, » a-t-il souligné.

« Je vous garantis qu'au cours des trois ou quatre prochaines années, nous allons accroître la participation financière des corporations. Elles sont là et doivent être approchées correctement. Il faut leur donner quelque chose en retour. »



Le ministre Otto Jelinek

En retour de leur participation, le gouvernement pourrait offrir des abris fiscaux aux nouveaux commanditaires du sport amateur et du conditionnement physique, a laissé entendre Jelinek, en indiquant qu'il avait déjà eu des pourparlers avec le ministère des Finances à ce sujet.

Jelinek croit que le financement par des corporations canadiennes pourrait un jour égaler les \$60 millions qu'investit annuellement le gouvernement fédéral dans le sport amateur. La contribution du gouvernement représente actuellement 70 pour cent du financement de ces organismes.

La nouvelle position du gouvernement vise principalement, à première vue, la commandite de l'Association canadienne de ski par la compagnie « RJR-Macdonald », mais Jelinek a assuré qu'il s'agissait d'une politique globale.

Les autres organismes importants touchés par cette mesure seront l'Association canadienne de tennis, l'Association canadienne de planche à voile et l'Association canadienne d'équitation, qui possèdent toutes des ententes de longue durée avec des compagnies de tabac.

Le Conseil national de l'Association canadienne de ski était en réunion au moment de la conférence de presse et n'a émis aucun commentaire. Ont toutefois assisté à la réunion Jeff Goodman, de RJR-Macdonald, et le Dr. Andrew Pipe, un farouche opposant aux commandites des compagnies de tabac.

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams						
	pj	g	p	n	bp	bc
MONTREAL	49	24	15	10	191	162
BUFFALO	47	21	14	12	170	138
QUEBEC	48	23	18	7	188	170
BOSTON	48	22	19	7	173	162
HARTFORD	44	16	23	5	149	190

Section Lester Patrick						
	pj	g	p	n	bp	bc
WASHINGTON	48	29	12	7	201	144
PHILADELPHIE	47	28	13	6	202	140
ISLANDERS NY	47	26	19	2	222	187
PITTSBURGH	45	18	23	4	165	202
RANGERS NY	46	16	22	8	168	187
NEW JERSEY	46	15	26	5	161	193

### Division Clarence Campbell

Section James Norris						
	pj	g	p	n	bp	bc
ST-LOUIS	45	19	18	8	166	171
CHICAGO	48	21	24	3	190	180
MINNESOTA	47	15	24	8	165	192
DETROIT	49	14	29	6	172	226
TORONTO	46	9	31	6	140	204

Section Connie Smythe						
	pj	g	p	n	bp	bc
EDMONTON	47	32	9	6	241	157
CALGARY	47	24	17	6	219	184
WINNIPEG	48	24	20	4	204	210
LOS ANGELES	47	19	19	9	212	199
VANCOUVER	49	11	31	7	162	261

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Label						
	pj	g	p	n	bp	bc
VERDUN (2)	46	25	19	2	255	220
ST-JEAN (4)	47	23	24	0	239	232
HULL (3)	50	23	26	1	258	259
LAVAL (2)	50	21	28	1	227	255
LONGUEUIL (6)	48	14	32	2	203	250

Section Frank Dillo						
	pj	g	p	n	bp	bc
SHAWINIGAN (1)	47	35	11	1	264	168
DRUMMONDVILLE	45	26	15	4	244	213
CHICOUTIMI (3)	45	24	17	4	210	187
T-RIVIÈRES (4)	47	21	25	1	215	215
QUEBEC	48	21	24	3	209	273
GRANBY (1)	47	17	29	1	226	278

N.B. Le chiffre entre parenthèses représente les points bonus obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc
VICTORAVILLE	31	24	3	4	181	107
LÉVIS-LAUZON	32	20	11	1	164	139
ST-JÉROME	32	16	14	2	143	134
ST-GEORGES	32	16	16	0	155	147
ST-LAURENT	31	13	15	3	126	147
THÉTFORD	30	11	18	1	125	155
ST-HYACINTHE	31	11	19	1	149	163
SHERBROOKE	31	8	23	0	122	174

## HOCKEY

### Ligue Nationale Jeudi

Québec 4, Montréal 3
Boston 5, Buffalo 2
Rangers 3, Detroit 1
Islanders 4, Toronto 1

Hier	
	pts
Buffalo à Québec	65
Los Angeles à St-Louis	62
New Jersey à Edmonton	54
Pittsburgh à Calgary	40
Winnipeg à Vancouver	35

### Ce soir

Rangers NY à Montréal
Hartford à Boston
Washington à Islanders NY
Pittsburgh à Edmonton
Chicago à Toronto
Vancouver à Calgary
Los Angeles à St-Louis
Detroit à Minnesota

### Dimanche

Québec à Buffalo
Islanders à Washington
Boston à Hartford
Philadelphie à Winnipeg
Minnesota à Rangers
Toronto à Chicago

### Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm.	48	85	133
Kurri, Edm.	45	45	90
Bossy, Isl.	38	42	80
Hawerchuk, Wp	31	46	77
Dionne, LA	29	45	74
B. Sutter, Isl.	30	41	71
MacLean, Win.	25	43	68
Kerr, Phi.	39	28	67
Savard, Chi.	25	40	65
Tonnelli, Isl.	26	38	64
Ogrodnick, Det.	32	31	63
Gartner, Wash.	29	34	63
Nicholls, LA	29	34	63
Nilsson, Cal.	22	41	63
Coffey, Edm.	18	45	63
Carpenter, Was.	37	25	62
Yzerman, Det.	21	41	62
Federko, St-L.	18	44	62
P. Stastny, Qué.	23	38	61
Taylor, LA	25	33	58
Naslund, Mtl.	29	28	57
Propp, Phi.	27	30	57
Fox, LA	22	35	57
Bourque, Bos.	11	44	55
Goulet, Qué.	31	23	54
Steen, Win.	19	35	54

### Ligue Majeure du Québec

	min	bc	bi	moy.
Penney	2030	105</		